

Comité de soutien d'
Abdelkader Belaoui

Support Committee for
Abdelkader Belaoui

Courriel : soutienkader@gmail.com
Tél. : 514-859-9023
www.soutienpourkader.net

DIGNITÉ POUR ABDELKADER



Reportage sur Kader de l'émission
« The Current », sur CBC (diffusé le 15 mai 2007) :
www.cbc.ca/thecurrent/2007/200705/20070515.html

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA SOCIÉTÉ CIVILE DU QUÉBEC DEMANDE À LA MINISTRE D'ACCORDER UN STATUT À ABDELKADER BELAOUNI

Des groupes désirent rencontrer la ministre pour résoudre la situation d'un homme sans-statut coincé dans une église depuis plus de 500 jours

Montréal, le 17 mai 2007 – Des organisations de la société civile du Québec ont adressé aujourd'hui une lettre ouverte à Diane Finley, ministre fédérale de l'Immigration, lui demandant d'accorder le statut de résident permanent à Abdelkader Belaoui. La lettre est endossée par plus de 70 groupes et réseaux représentant environ 250 organismes oeuvrant dans tous les domaines.

M. Belaoui entamait mardi son 500e jour dans l'église où il a pris refuge le 1e janvier 2006 pour déjouer une ordonnance de déportation.

Les organisations demandent à rencontrer la ministre afin de résoudre cette situation inacceptable.

Citant une série de lettres envoyées aux différents ministres fédéraux de l'immigration depuis décembre 2005, les membres des organismes écrivent : « Depuis plus d'un an, nous avons tenté en vain d'attirer l'attention d'Immigration Canada et des ministres qui s'y sont succédés sur le sort d'Abdelkader Belaoui. ... En dépit de nombreuses lettres et de nombreux appels téléphoniques, d'un flot incessant d'appuis venant d'organismes, d'individus, de membres de la classe politique, d'organisations nationales et même de citoyens de pays étrangers, le gouvernement semble n'avoir encore pris aucune mesure pour trouver une solution. On a ou bien refusé les demandes pour une rencontre en vue de discuter les diverses options, ou bien l'on a agi comme si de telles demandes n'avaient jamais été formulées. »

La lettre fait également état de huit raisons qui justifient l'octroi de la résidence permanente à M. Belaoui : son intégration à la société; le fait que des membres de la communauté lui offrent un parrainage financier; ses contributions à la communauté; les raisons discriminatoires qu'on lui a servi

pour lui refuser un statut; les difficultés qu'entraînerait un troisième déplacement; le fait qu'il ait vécu hors d'Algérie depuis 11 ans; sa sécurité physique; ainsi que sa sécurité économique et son autonomie.

Les groupes concluent : « Monsieur Belaoui demande tout simplement de pouvoir vivre sans peur et dans la dignité, ce qui n'est que le droit fondamental de tout être humain. Par la présente lettre nous appuyons fortement la demande de monsieur Belaoui, fondée sur des circonstances d'ordre humanitaire, pour le statut de résident permanent. »

M. Belaoui a été refusé par Immigration Canada après avoir mené de nombreuses démarches pour l'obtention d'un statut légal au Canada. Les organismes qui appuient l'appel considèrent que cette situation est symptomatique des problèmes du système d'immigration canadien. Ils écrivent : « Pour nous, le fait que monsieur Belaoui ait dû avoir recours à tant d'approches différentes et que malgré cela, il n'ait toujours pas le statut de résident permanent au Canada, est une parfaite illustration de ces problèmes. Nous sommes convaincus que le cas de monsieur Belaoui en est un où la Ministre doit intervenir. En intervenant, elle ferait preuve de sensibilité à l'égard des problèmes qui affligent nos communautés. »

-30-

Plus d'information : (514) 222 0205 (cellulaire)

Contexte : www.soutienpourkader.net